

TRANSPARENCE 2024

Cette page a pour objectif de vous fournir les informations précisées, d'une part, à l'article 6 des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises (points I à V ci-dessous) et, d'autre part, à l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois (point VI ci-dessous).

SOMMAIRE

- Compétences, organisation et fonctionnement de Brussels Expo
- II. Subventions
- III. Etudes
- IV. Marchés publics
- V. Appel à candidats
- VI. Rapport annuel relatif aux rémunérations et avantages des mandataires publics
 - I. Compétences, organisation et fonctionnement de Brussels Expo

Compétences de Brussels Expo

Brussels Expo a pour mission de favoriser et de développer un pôle de rencontres et d'échanges en vue de la promotion des activités économiques, commerciales et industrielles, scientifiques, culturelles ou de loisirs notamment à travers le territoire et les divers bâtiments qui lui ont été concédés par la Ville de Bruxelles. A cette fin, Brussels Expo est amenée à réaliser toutes les activités utiles ou nécessaires, notamment toutes prestations de services se rattachant directement ou indirectement à l'organisation de foires θ salons, congrès, colloques, expositions, concerts, festivals et autres évènements.

Ses missions comprennent donc notamment la gestion des biens et la prestation des services liés aux Palais d'exposition, en ce compris l'ING Arena (salle de spectacles), à la salle dénommée « La Madeleine » et aux divers évènements qui y sont organisés.



Plus concrètement, Brussels Expo est donc active dans :

- 3 secteurs d'activités : Foires et Salons, Entertainment et MICE (Meetings, Incentives, Conferences θ Exhibitions)
- 2 métiers : Venue Management et l'Organisation
- Différents lieux : les Palais d'exposition de Brussels Expo (en ce compris l'ING Arena), "La Madeleine" au coeur de Bruxelles

Organisation et fonctionnement

Pour être membre de l'association, il faut être conseiller communal de la Ville de Bruxelles et être désigné par le conseil communal de la Ville pour être membre de l'association ou être spécialement autorisé par le conseil communal de la Ville en raison d'une expertise particulière qui est utile à l'association. Le bourgmestre de la Ville de Bruxelles est membre de plein droit de l'association.

L'association est administrée par un conseil d'administration de trois personnes au moins, personnes physiques ou morales, membres ou non, désignés par l'assemblé générale pour une durée renouvelable de six années.

II. Subventions

Brussels Expo n'a pas accordé de subventions en 2024.

III. Etudes

Aucune étude n'a été réalisée pour le compte de Brussels Expo en 2024.

IV. Marchés publics

Brussels Expo n'a pas conclu de marchés publics en qualité d'adjudicateur en 2024.

V. Appel à candidats

Veuillez consulter nos offres d'emploi sur le site : <u>JOBS</u>



VI. Rapport annuel relatif aux rémunérations et avantages des mandataires publics – 2024

Rémunérations et avantages des mandataires publics pour l'année 2024

Nom	Date du début du mandat CA	Date de la fin du mandat CA	Rôle linguistique	Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total présences CA et AG	Total jetons de présences CA (B)	Total présences réunions préparatoires	Total jetons réunions préparatoires (B)	Avantages de toute nature (C)	Frais de représentation	Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C+D)	Réductions opérées 1 (E)	TOTAL (D+E)
OURIAGHLI Mohammed	17/10/2023	17/10/2029	FR	0€	7	600€	0	0€	0€	0€	0€	600€	0€	0€
CLOSE Philippe	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	11	0€	0	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
de SCHAETZEN Didrik	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	6	600€	0	0€	0€	0€	0€	600€	0€	0€
DELFORGE Gilles	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	10	960€	0	0€	0€	0€	0€	960€	0€	0€
DERMINE Alexandre	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	11	2.700€	0	0€	0€	0€	0€	2.700 €	0€	0€
DESCHEEMAEKER An	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	10	960€	0	0€	0€	0€	0€	960€	0€	0€
DIALLO Cellou Satina	25/09/2019	25/09/2025	NL	0€	7	720€	0	0€	0€	0€	0€	720€	0€	0€
MUTYEBELE Lydia	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	5	600€	0	0€	0€	0€	0€	600€	0€	0€
STRALE Mathieu	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	0	0€	0	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
WAUTERS Didier	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	11	1.080€	0	0€	0€	0€	0€	1.080 €	0€	0€
WILLOCX Olivier	25/09/2019	25/09/2025	FR	0€	6	0€	0	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€